



⑫ **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

⑲ Numéro de dépôt : **94402511.3**

⑤① Int. Cl.⁶ : **B25B 5/08, B25B 1/08, B25B 1/04, B21D 9/05**

⑳ Date de dépôt : **07.11.94**

③① Priorité : **08.11.93 FR 9313528**

④③ Date de publication de la demande : **07.06.95 Bulletin 95/23**

⑧④ Etats contractants désignés : **BE DE ES FR GB GR IT NL PT**

⑧⑧ Date de publication différée de rapport de recherche : **06.09.95 Bulletin 95/36**

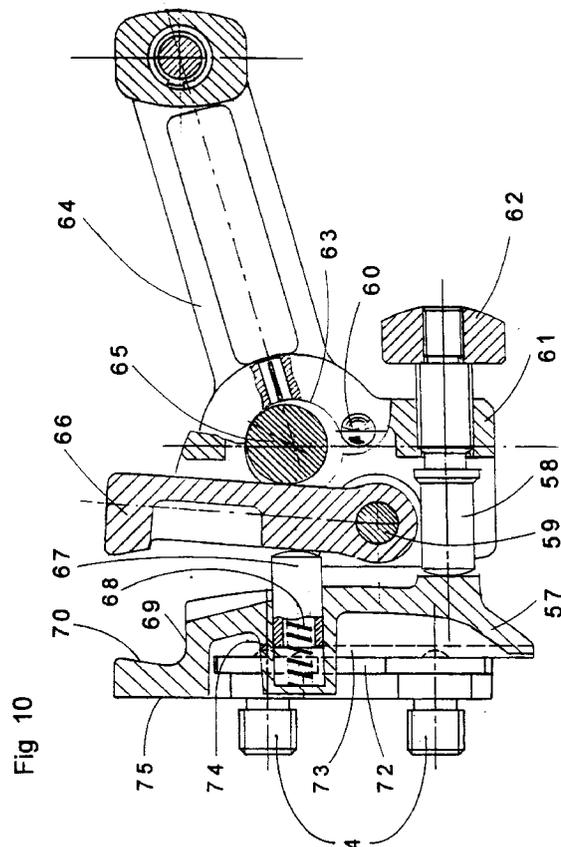
⑦① Demandeur : **VIRAX S.A.**
39/41 Quai de Marne
B.P. 197
F-51206 Epernay Cédex (FR)

⑦② Inventeur : **Churoux, Patrice**
7 rue des Fossés
F-51480 Venteuil (FR)
 Inventeur : **Mazingue, Jean**
47 bis rue Jean-Jaurès
F-51530 Pierry (FR)
 Inventeur : **Tandart, Jean-Marie**
1, rue des Partelaines
F-51200 Epernay (FR)

⑦④ Mandataire : **Aron, Georges et al**
Cabinet de Boisse
37, Avenue Franklin D. Roosevelt
F-75008 Paris (FR)

⑤④ **Étau de serrage et cintreuse de tube équipée d'un tel étai.**

⑤⑦ L'étau comprend une embase (57) portant une mâchoire fixe (70), une mâchoire mobile (66) et un "corps" (61) montés à pivot sur un même axe (59) porté par l'embase, et une pièce de serrage, reliée au corps de façon à pivoter sur un axe écarté du précédent, cette pièce présentant une surface de came (65) excentrique, qui peut, sous l'action d'un levier (64) faire varier la position relative du corps et de la mâchoire mobile, et pousser cette dernière quand le corps est en butée sur l'embase. L'étau peut être monté sur une machine portable multi-fonctions pour façonner des tubes.





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande
EP 94 40 2511

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.6)
Y	FR-A-734 707 (N.LEONARD) * page 2, ligne 34 - ligne 86; figure 1 *	1,4	B25B5/08 B25B1/08 B25B1/04 B21D9/05
Y	CH-A-238 881 (W.WENK) * page 3, ligne 35 - ligne 49; figures 13,20 *	1,4	
A	US-A-4 729 552 (G.PEMPEK) * abrégé; figure 2 *	2	
A	DE-C-374 958 (H.BADER) * page 1, ligne 27 - page 2, ligne 31; figures 1,3 *	1	
A	WERKSTATTSTECHNIK, ZEITSCHRIFT FÜR INDUSTRIELLE FERTIGUNG, vol.75, no.9, Septembre 1985, BERLIN pages 575 - 577 D.MENGEMANN 'VORRICHTUNGSSYSTEM ZUM VERZUGSFREIEN SPANNEN IN CAD-DATEI' * figure 4 *	1-3	
		5	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.6)
			B25B B21D
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 17 Février 1995	Examineur MAJERUS, H
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 150 (12/92) (P/M/C/E)



Office européen
des brevets

REVENDEICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES

La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt plus de dix revendications.

- Toutes les taxes de revendication ayant été acquittées dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
- Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications ainsi que pour celles pour lesquelles les taxes de revendication ont été acquittées,
- à savoir les revendications:
- Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications.

ABSENCE D'UNITE D'INVENTION

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions,

à savoir:

voir feuille -B-

- Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
- Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées
- à savoir les revendications:
- Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications,

à savoir les revendications: 1 à 5

**ABSENCE D'UNITE D'INVENTION**

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions.

à savoir:

La demande EP 94 40 2511 contiens deux sujets techniques séparés:

1. Revendications 1 à 5: Eléments constructifs d'un étai de serrage
2. Revendications 6 à 10: Machine d'établi multi-fonctions portable et de conception modulaire

La "connection" formelle entre l'etau et la machine d'établi du fait que celle-ci comporte un support pour un tel étai, est considérée comme étant artificielle. Ladite machine d'établi pourrait aussi bien remplir sa fonction avec un autre étai que celui décrit dans les revendications 1 à 5 sans toucher le concept inventif de la machine d'établi telle que décrite dans les revendications 6 à 10.

Conformément au directives de la CBE, seulement les revendications 1 à 5 ont été recherchées.